



AÉROPORTS DE PARIS
Le monde entier est notre invité

Paris, le 5 mai 2015

Communiqué de presse

Aéroports de Paris, en consortium avec Bouygues Bâtiment International, Colas Madagascar et Meridiam, entre en négociation exclusive pour un partenariat public-privé portant sur l'exploitation des aéroports de Tananarive et de Nosy Bé, à Madagascar

- **Financement, conception et construction d'un nouveau terminal international à l'aéroport d'Ivato à Tananarive**
- **Extension de la piste de l'aéroport de Fascène à Nosy Bé**

Réunis au sein d'un consortium, **Aéroports de Paris** au travers de sa filiale Aéroports de Paris Management, **Bouygues Bâtiment International, Colas Madagascar et Meridiam**, ont été déclarés par le gouvernement de la République de Madagascar, attributaires provisoires du contrat de partenariat public-privé relatif à la mise en concession des aéroports internationaux d'Ivato à Tananarive et de Fascène à Nosy Bé, à Madagascar.

Ces aéroports ont accueilli respectivement 814 000 et 132 000 passagers en 2014, dont près de deux-tiers de passagers internationaux.

L'offre du consortium prévoit la conception, le financement et la construction des infrastructures suivantes:

A l'aéroport d'Ivato, Tananarive :

- **un nouveau terminal international** d'une capacité initiale de 1,5 million de passagers ;
- la rénovation du terminal existant pour y accueillir le trafic domestique ;
- **la rénovation de la piste** et sa mise en conformité.

A l'aéroport de Fascène, Nosy Bé :

- première phase : **l'extension de la piste et sa mise en conformité ainsi que la rénovation du terminal existant** ;
- deuxième phase : le **financement, la conception et la construction d'un nouveau terminal** qui portera la capacité de l'aéroport à près d'1 million de passagers.

Le consortium mené par Aéroports de Paris assurerait l'exploitation des deux aéroports sur toute la durée de la concession.

Les prochaines étapes consistent à négocier le contrat de partenariat, puis à finaliser le financement nécessaire à l'entrée en vigueur de la concession.

www.aeroportsdeparis.fr

Contact presse : Elise Hermant/Jérôme Marmet + 33 1 43 35 70 70
Relations Investisseurs : Vincent Bouchery/Aurélie Cohen + 33 1 43 35 70 58 – invest@adp.fr

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2014, Aéroports de Paris a accueilli près de 93 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et plus de 41 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2014, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2 791 millions d'euros et le résultat net à 402 millions d'euros.

Siège social : 291, boulevard Raspail, 75014 PARIS. Société anonyme au capital de 296 881 806 euros. 552 016 628 RCS Paris.